

Formation gerbeur R485 à Lyon – Autorisation de conduite ^{R485}

Sécurisez l'utilisation de vos gerbeurs à conducteur accompagnant grâce à une formation pratique adaptée à vos équipements et à votre environnement de travail. Les participants apprennent à vérifier, manœuvrer et utiliser leur gerbeur en sécurité, puis sont évalués sur leurs connaissances théoriques et leurs savoir-faire pratiques. À l'issue de la formation, EVINCEL remet à l'employeur un avis lui permettant de statuer sur la délivrance de l'autorisation de conduite interne.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette formation vise à permettre à l'entreprise de :

- **sécuriser l'utilisation des gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant** et réduire les risques d'accident, de collision, de renversement ou de chute de charge ;
- **former les salariés aux règles de conduite en sécurité** applicables aux équipements réellement utilisés dans l'entreprise ;
- **adapter la formation aux conditions de travail du site**, aux zones de circulation, aux charges manutentionnées et aux consignes internes ;
- **vérifier les connaissances théoriques et les compétences pratiques** de chaque participant avant son affectation à la conduite d'un gerbeur ;
- **disposer d'un avis formalisé après formation** pour accompagner la décision de l'employeur concernant la délivrance d'une autorisation de conduite interne ;
- **renforcer la prévention des risques professionnels** et limiter les dommages causés aux personnes, aux marchandises, aux équipements et aux installations ;
- **maintenir l'efficacité des opérations de manutention** grâce à des conducteurs formés aux bonnes pratiques d'utilisation et de vérification du matériel.

Les + métier

Formation gerbeur R485 cat. 1 et 2 à Chassieu, près de Lyon, ou sur site. Évaluation pratique et avis pour l'autorisation de conduite. Devis sous 24 h.



Public Visé

Toute personne amenée à utiliser, régulièrement ou occasionnellement, un gerbeur automoteur à conducteur accompagnant dans le cadre de son activité professionnelle : opérateur de manutention, magasinier, préparateur de commandes, agent logistique, personnel de production, de réception, d'expédition ou de maintenance. La formation est adaptée aux conducteurs débutants comme aux conducteurs expérimentés devant actualiser leurs compétences ou être évalués préalablement à la délivrance d'une autorisation de conduite par leur employeur.



Pré Requis

Comprendre les consignes de sécurité et être capable de communiquer en français, langue utilisée pendant la formation et les épreuves théoriques et pratiques. En cas de difficulté avec le français écrit, les questions du test théorique peuvent être énoncées à voix haute en français.

Être âgé de 18 ans ou, pour un candidat mineur, satisfaire aux dispositions réglementaires spécifiques applicables aux jeunes travailleurs. La majorité n'est pas une condition réglementaire absolue pour passer la formation ACES, dès lors que les obligations applicables aux mineurs sont respectées.

Présenter, lorsqu'elle est exigée par les conditions d'inscription, une attestation de suivi de l'état de santé au travail datant de moins de cinq ans, correspondant au poste de conducteur de gerbeur automoteur à conducteur accompagnant.

Pour une formation initiale, aucune expérience préalable de conduite antérieure n'est exigée. Un positionnement préalable permet d'adapter la durée et le contenu de la formation au niveau et à l'expérience du participant.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier le cadre réglementaire, les responsabilités du conducteur et les conditions d'utilisation des gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant.

Reconnaître les principaux composants, équipements et dispositifs de sécurité du gerbeur correspondant à la catégorie préparée.

Interpréter la plaque de charge et les informations techniques afin de vérifier l'adéquation du gerbeur avec la manutention à réaliser.

Repérer les risques liés à l'utilisation du gerbeur et appliquer les mesures de prévention adaptées à l'environnement de travail.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R485-20260922

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Réaliser les vérifications de prise de poste, détecter les anomalies et effectuer les opérations d'entretien courant relevant du conducteur. Circuler et manœuvrer en sécurité, à vide et en charge, dans les différentes configurations rencontrées sur le site. Effectuer les opérations de prise, de transport, de gerbage, de dégerbage et de dépose des charges, puis mettre le gerbeur en sécurité en fin de poste.

Parcours pédagogique

1. Cadre de la conduite en sécurité

- Principes généraux de prévention applicables aux opérations de manutention.
- Responsabilités de l'employeur et du conducteur.
- Conditions permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite interne.
- Limites d'utilisation du gerbeur et respect des consignes propres à l'entreprise.
- Identification des différents acteurs de la prévention.
- Identification des principaux types de gerbeurs et de leurs usages.
- Principaux composants, organes de commande et dispositifs de sécurité.
- Équipements de préhension et caractéristiques des fourches.
- Sources d'énergie, batteries et opérations de recharge.
- Lecture de la plaque signalétique, de la plaque de capacité et de la notice d'instructions.
- Risques liés à l'utilisation du gerbeur
- Risques de collision, de heurt, d'écrasement et de coincement.
- Risques de renversement, de basculement ou de chute de charge.
- Facteurs influençant la stabilité du gerbeur.
- État du sol, pente, visibilité, obstacles et circulation des piétons.
- Risques liés aux quais, portes, rampes, rayonnages et zones de stockage.
- Comportements interdits et règles de sécurité à respecter.
- Vérifications et prise de poste
- Contrôle visuel général de l'équipement.
- Vérification des roues, fourches, mât, chaînes, batterie, commandes et dispositifs de sécurité.
- Vérification du bon fonctionnement des organes de freinage et d'arrêt.
- Contrôle de l'adéquation du gerbeur avec la charge et l'opération à réaliser.
- Détection et signalement des anomalies.
- Consultation des documents de contrôle et des consignes du site.
- Conduite et circulation en sécurité
- Prise en main et maîtrise des commandes.
- Démarrage, arrêt et mise en sécurité du gerbeur.
- Circulation en marche avant et en marche arrière.
- Adaptation de la vitesse à l'environnement de travail.
- Franchissement des passages étroits et changements de direction.
- Respect du plan de circulation, des priorités et des distances de sécurité.
- Circulation à vide et avec une charge.
- Manutention, gerbage et dégerbage
- Vérification de l'état, de la stabilité et de la masse de la charge.
- Prise et dépose d'une palette au sol.
- Transport d'une charge en position de circulation.
- Gerbage et dégerbage sur rayonnage.
- Positionnement précis des fourches.
- Respect des capacités du gerbeur et des hauteurs de stockage.
- Manœuvres adaptées aux contraintes réelles du site.
- Fin de poste et évaluation
- Stationnement sur un emplacement approprié.
- Mise en position de sécurité des fourches et des commandes.
- Mise hors service et recharge éventuelle de la batterie.
- Signalement des anomalies constatées pendant l'utilisation.
- Évaluation théorique des connaissances.
- Évaluation pratique individuelle en situation de conduite et de manutention.
- Remise d'un avis à l'employeur sur les compétences observées.

La formation aborde le cadre de la conduite en sécurité, les responsabilités du conducteur, la technologie des gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant, les principaux risques, la stabilité, la plaque de capacité et les règles de circulation. Les participants réalisent les vérifications de prise de poste, puis s'exercent à la conduite à vide et en charge, à la prise et à la dépose de palettes, au gerbage, au dégerbage et à la mise en sécurité de l'équipement. Une évaluation théorique et pratique individuelle permet de vérifier les connaissances et les savoir-faire acquis et de remettre à l'employeur un avis destiné à l'accompagner dans sa décision de délivrer une autorisation de conduite interne.

Formation réalisée hors dispositif CACES®. Aucun certificat CACES® R.485 n'est délivré. L'autorisation de conduite reste établie et délivrée par l'employeur.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, progressive et individualisée**, adaptée aux équipements utilisés et aux conditions réelles de travail des participants.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques sont adaptés au type de gerbeur concerné, au niveau des participants et aux conditions réelles d'utilisation de l'équipement.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R485-20260922



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Les méthodes pédagogiques comprennent :

- des **apports théoriques interactifs**, illustrés par des exemples de situations rencontrées en entreprise ;
- des échanges avec les participants afin de prendre en compte leur expérience, leurs pratiques et les risques propres à leur activité ;
- des **démonstrations commentées par le formateur** portant sur les vérifications, les manœuvres et les règles de conduite en sécurité ;
- des exercices pratiques progressifs permettant la prise en main du gerbeur, la circulation, la manutention, le gerbage et le dégerbage des charges ;
- des **misés en situation proches des conditions réelles de travail**, adaptées au gerbeur, aux charges, aux zones de circulation et aux contraintes du site ;
- des corrections individualisées et des reprises d'exercices afin de consolider les compétences non maîtrisées ;
- une évaluation formative continue permettant de mesurer la progression du participant avant l'évaluation finale théorique et pratique.

Modalités de suivi

La formation est réalisée **exclusivement en présentiel**, dans les locaux d'EVINCEL ou sur le site de l'entreprise cliente. Elle alterne apports théoriques, démonstrations, exercices pratiques et mises en situation de conduite sur le gerbeur concerné.

Le suivi de l'exécution de la formation et de la progression des participants est assuré au moyen :

- d'un positionnement réalisé en début de formation ;
- de feuilles d'émargement signées par les participants et le formateur pour chaque demi-journée ;
- d'un suivi individualisé lors des séquences théoriques et pratiques ;
- de l'observation des participants pendant les exercices de conduite et de manutention ;
- de grilles individuelles de suivi des connaissances et des savoir-faire ;
- de la traçabilité des résultats obtenus aux évaluations théorique et pratique ;
- d'un questionnaire de satisfaction complété à l'issue de la formation.

À la fin de la formation, sont remis ou transmis :

- un **certificat de réalisation** ;
- une **attestation de formation** ;
- une **fiche individuelle de résultats** précisant les connaissances et les savoir-faire acquis ;
- un **avis après formation destiné à l'employeur**, indiquant si les résultats permettent d'envisager la délivrance d'une autorisation de conduite pour le ou les gerbeurs évalués.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en conduite en sécurité des équipements de manutention, disposant d'une expérience professionnelle et de compétences techniques et pédagogiques adaptées aux gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant. Il maîtrise les risques liés à leur utilisation, les vérifications de sécurité, les opérations de circulation et de manutention ainsi que l'évaluation préalable à la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur.

La formation comprend notamment :

- une **salle de formation** équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran numérique ;
- des **supports pédagogiques illustrés** présentant la réglementation, les risques, les règles de circulation, la stabilité, la plaque de charge et les vérifications de sécurité ;
- des documents techniques : notice d'instructions, plaque de capacité, consignes internes et fiches de contrôle ;
- un **gerbeur automoteur à conducteur accompagnant** correspondant au type d'équipement sur lequel le participant doit être formé et évalué ;
- une **zone d'évolution sécurisée et balisée**, permettant les exercices de circulation et de manutention ;
- des palettes, charges et rayonnages adaptés aux exercices de prise, de transport, de gerbage, de dégerbage et de dépose ;
- des grilles individuelles de suivi et d'évaluation théorique et pratique ;
- les équipements de protection individuelle nécessaires aux exercices, selon les conditions du site.

Le formateur utilise également des démonstrations pratiques, des situations de travail reconstituées et, lorsque la formation est organisée en intra-entreprise, les équipements et contraintes propres au site du client.

Méthodes et modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués tout au long de la formation au moyen de questions orales, d'exercices théoriques, de mises en situation pratiques et de l'observation du participant en conduite.

Une **évaluation finale théorique et pratique**, réalisée par le formateur, permet de vérifier l'acquisition des connaissances et du savoir-faire nécessaires à la conduite en sécurité du gerbeur concerné.

L'évaluation comprend :

- un **questionnaire théorique** portant notamment sur les responsabilités du conducteur, les caractéristiques du gerbeur, la stabilité, la plaque de charge, les principaux risques, les règles de circulation et les vérifications à effectuer ;
- une **évaluation pratique en situation de travail** comprenant la prise de poste, les vérifications de sécurité, la circulation à vide et en charge, la prise et la dépose d'une charge, le gerbage et le dégerbage, les manœuvres dans l'environnement de travail ainsi que la mise en sécurité du gerbeur en fin d'utilisation.

La réussite est conditionnée par :

- l'obtention d'un résultat minimal de **70 % à l'évaluation théorique** ;
- la validation des compétences pratiques attendues ;
- l'absence d'erreur ou de comportement susceptible de mettre en danger le participant, les personnes présentes, les charges, le matériel ou les installations.

En cas de résultat insuffisant, les compétences non acquises sont précisées au participant et à l'entreprise afin de prévoir un complément de formation ou une nouvelle évaluation.

À l'issue de la formation, EVINCEL remet :

- une **attestation de fin de formation** ;
- une **attestation de réussite aux évaluations théorique et pratique**, lorsque les résultats sont favorables ;
- un **avis destiné à l'employeur**, lui permettant de se prononcer sur la délivrance d'une autorisation de conduite interne.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée sur le site de l'entreprise, le client met à disposition les moyens humains, matériels et techniques nécessaires à la réalisation des séquences théoriques et pratiques. Il prévoit notamment : une salle de formation adaptée à l'effectif, équipée de tables, de chaises, d'un écran ou d'un vidéoprojecteur et d'une alimentation électrique ; un ou plusieurs gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant correspondant aux équipements concernés par l'autorisation de conduite ; des gerbeurs disponibles pendant toute la durée de la formation, en bon état de fonctionnement, suffisamment chargés ou alimentés et ne présentant aucun défaut susceptible de compromettre la sécurité ; la notice d'instructions en français, les consignes d'utilisation et les documents de contrôle et d'entretien applicables ; le rapport de vérification générale périodique en cours de validité, accompagné, le cas échéant, des justificatifs de levée des observations ; une zone d'évolution suffisamment dimensionnée, éclairée, dégagée, balisée et sécurisée, permettant d'exclure la circulation des personnes et des véhicules non concernés par la formation ; un sol adapté, résistant et exempt de dégradations susceptibles de gêner les manœuvres ; des allées de circulation, emplacements de stockage et rayonnages représentatifs des situations de travail ; des palettes, contenants et charges stables, identifiées et compatibles avec les capacités du gerbeur ; les équipements nécessaires aux exercices de prise, de transport, de gerbage, de dégerbage et de dépose des charges ; les équipements de protection individuelle imposés sur le site, notamment les chaussures de sécurité, les gants et le vêtement haute visibilité lorsque ceux-ci sont requis ; le plan de circulation, les consignes de sécurité, le protocole d'accueil et les informations relatives aux risques particuliers du site. Le client veille à ce que les équipements et les installations soient disponibles pendant toute la durée prévue et qu'aucune activité extérieure ne perturbe ou ne compromette la sécurité des exercices.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de la compatibilité de leurs besoins avec les objectifs pédagogiques, les exigences de sécurité et les conditions d'utilisation du gerbeur concerné.

Afin d'étudier les adaptations possibles, le participant ou l'entreprise est invité à signaler toute situation particulière **avant l'inscription ou au plus tard avant le début de la formation**. Le référent handicap EVINCEL analyse les besoins avec le participant, l'employeur et, lorsque cela est nécessaire, les acteurs compétents.

Selon la situation, les adaptations peuvent notamment porter sur :

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

- l'accessibilité des locaux et de la zone d'évolution ;
- l'aménagement des horaires, des pauses ou du rythme pédagogique ;
- l'adaptation des supports écrits et visuels ;
- la reformulation ou la lecture orale des consignes ;
- l'organisation individualisée des exercices pratiques ;
- l'utilisation d'un équipement ou d'un poste de travail adapté ;
- la mobilisation d'un partenaire spécialisé.

Les adaptations ne doivent pas modifier les compétences attendues ni compromettre la sécurité du participant, du formateur ou des personnes présentes sur la zone d'évolution.

Lorsque les conditions ne permettent pas de réaliser la formation ou l'évaluation pratique en sécurité, EVINCEL recherche, avec le participant et l'entreprise, une solution adaptée ou une orientation vers un organisme ou un dispositif spécialisé.



Durée

3.50 Heures **0.5** Jour 2 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : R485-20260922

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427